

CONSEIL DES ANCIENS DE TROINEX

Séance du Conseil

Lundi 19 juin 2017

Salle du Conseil municipal de Troinex

10h00 – 12h00

Sont présents : M. Raymond Jeanrenaud (*Président*), M. Pierre Babel, M. Jean-Jacques Chevalley, M. Bernard Eich, M. Luc Forestier, M. Alexander Hawthorne, Mme Josiane Magnenat, M. José Pittet, Mme Georgette Pugin, Mme Marthi Ungar, M. Jean-Pierre Waefler.

Sont excusés : MM Robert Haldi, Frédéric Reymond, M. David Baddeley et Mmes Janine Berberat, Jacqueline Bidaux et Elsbeth Ruegg,

Le secrétaire du Conseil des Anciens : Alexander Hawthorne

1. Ouverture de la séance par le Président et communications

Le président, Raymond Jeanrenaud, ouvre la séance à 9h30.

Ce dernier précise qu'une grande partie de cette séance sera consacrée à la présentation des activités des groupes de travail du Conseil. Le rapport du groupe « Circulation routière et aménagement de zones 30 km/h » a été envoyé aux participants avec la convocation. Le rapport du groupe de travail « Habitat Seniors » est distribué en séance.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2017

Le PV de la séance a été envoyé aux membres du CdA par courriel, avec la convocation.

M. Pittet confirme qu'il était excusé à cette réunion, malgré le fait que dans le texte, des observations lui soient attribuées.

Le PV de la séance du 27 mars 2017 est approuvé. Le président remercie le secrétaire pour son travail de rédaction.

3. Proposition de réponse à la Mairie concernant la circulation routière et l'aménagement des zones « 30 »

Le groupe de travail comprenait Mesdames J. Magnenat, J. Bidaux, M. Ungar et Monsieur R. Haldi. Le président remercie les membres du groupe et rappelle que les conclusions sont à présenter à la Commission d'urbanisme du Conseil Municipal. Il observe que les questions sont d'actualité et que nos commentaires seront les bienvenus.

Mme Ungar est d'avis qu'il suffit de donner un exemplaire du rapport à la Commission ; elle ne voit pas l'utilité d'une réunion. Mme Magnenat est disposée à suivre la proposition du président. Il est convenu que le Président, Mme Magnenat et Mme Bidaux représenteront le groupe auprès de la Commission. M. Haldi (absent à cette séance) est invité à participer à la réunion, s'il le souhaite.

M. Hawthorne observe qu'une question à aborder est la signification des marquages au sol dans les zones « 30 ». Tout comme pour les cyclistes, qui semblent se prendre pour des piétons quand ça les arrange (s'attendant à avoir la priorité sur les voitures sur passages piétons, brûler les feux rouges, circuler à contresens dans les rues à sens unique...). Il a l'impression que beaucoup d'usagers ne comprennent pas bien qui a la priorité dans ces

zones, où les lignes en pointillé se croisent. Le Service des autos ne dispose plus des fascicules utiles sur le code de la route qu'il distribuait auparavant, et il n'a rien trouvé d'équivalent dans les librairies. Sur Internet, on trouve des réponses à des questions ponctuelles. La Commune rendrait service à la cause de la sécurité routière en affichant les règles et dispositions élémentaires de manière claire, plutôt que des affiches de propagande avec des images d'enfants assortis à de vagues slogans du genre « Ralentir ne suffit pas ».

M. Eich pense que des documents à ce sujet pourraient se trouver à disposition au TCS.

4. Propositions concernant la problématique de La Poste

La question est posée : vaut-il encore la peine d'organiser une pétition des habitants contre la fermeture de l'office postal du village? L'organisation d'une pétition implique un travail considérable, des frais (information, envois, dépouillement, etc.). La Commune nous a demandé, il y a bien du temps déjà, de formuler et présenter une position sur cette problématique. Elle est prête à nous recevoir pour entendre les conclusions de la commission (D. Baddeley et G.Pugin ont rédigé un document étayé en juillet 2016). A ce sujet, Mme Pugin est d'avis qu'il est trop tard pour lancer une pétition. Les jeux sont déjà faits ! La disparition du bureau de poste de Troinex, toute regrettable qu'elle soit, est inéluctable. Il faut maintenant vouer nos énergies à la recherche et à la promotion de solutions positives.

Il est convenu que Mme Pugin et MM. Baddeley et Eich rencontrent la commission « Poste » du Conseil municipal.

5. Rapport du groupe de travail IEPA

Mme. Pugin constate qu'il a été difficile de trouver des dates pour réunir les 6 membres de ce groupe. Seules, Mesdames Berberat, Bidaux, Ungar, et Pugin se sont réunies deux fois, en avril et en juin. Messieurs Hawthorne et Waefler n'étaient pas disponibles aux dates retenues. Ces derniers ont été informés au fur et à mesure. L'objectif premier était d'étudier un éventuel projet de construction d'un IEPA, et de formuler des recommandations, après avoir reçu, en séance, les commentaires du Conseil des Anciens.

La question des IEPA (Immeubles avec encadrement pour personnes âgées), habitat pour personnes âgées encore autonomes mais confrontées déjà à certaines difficultés (par ex. mobilité), est importante pour notre Conseil : elle se situe au cœur de nos préoccupations. Toutefois il s'est avéré dès la première réunion que les membres du groupe de travail ne comprenaient pas clairement ce qui est concrètement envisagé dès à présent dans la commune. Un projet d'IEPA privé, dans le nouveau quartier des Crêts, avait été mentionné. Mais nous avons appris à la présentation de l'IMAD que la taille minimale pour une unité économiquement viable est d'environ 22 appartements. Est-ce que la commune dispose déjà d'une parcelle affectée à un tel projet ? Un budget est-il disponible ? Avant d'aller plus avant, le groupe a décidé de se renseigner auprès des autorités communales. Mme Berberat a pris contact par téléphone avec le Maire. De cet entretien, il est ressorti qu'un choix reste à faire dans l'implantation d'un complexe scolaire et d'un IEPA, qu'aucun terrain n'a encore été réservé pour un tel projet, et qu'une rencontre avec les autorités communales est prématurée.

Lors de sa 2e rencontre, le groupe de travail a conclu qu'il était indispensable d'étudier les besoins spécifiques aux aînés de la commune. Une augmentation de la population de 750 à 800 personnes est déjà une réalité. Ce qui semblerait privilégier une expansion de l'infrastructure scolaire. Mme Pugin observe toutefois que Troinex accueille actuellement un certain nombre d'enfants venant de communes voisines, et de France. Cette situation n'est pas inéluctable. De plus, la population vieillit, et des installations visant à répondre à cette

tendance méritent, elles aussi, de leur accorder une certaine priorité. Le plan directeur, tant attendu, doit permettre une vision plus claire des besoins. L'aménagement d'un IEPA et les questions telles que la cohabitation des générations dans un immeuble, sont complexes. Cela mérite d'apporter notre contribution à la réflexion.

Le groupe attend des clarifications concernant les priorités de la commune, mais réitère son intérêt à formuler des propositions pour tout projet d'habitat pour personnes âgées. Le courriel envoyé à Monsieur Lavorel, accompagné de la synthèse (2 pages) rédigée au nom du groupe par Mme Pugin, va dans ce sens.

6. Sortie d'automne

La sortie à l'Arboretum de l'Aubonne, prévue en mai, n'a pas pu avoir lieu. En effet, seule une inscription a été reçue. Il est probable que la date a été mal choisie. En effet, le mois de mai était dominé par les manifestations autour du 200e anniversaire de Troinex. Il y a des raisons de croire que l'annonce parue dans le journal communal *Troinex.ch* n'a pas suffisamment attiré l'attention. Une feuille volante, adressée à chaque aîné-e, aurait peut-être été plus efficace. De plus, le prix pour participer à ce programme était élevé.

Mme Magnenat trouve que les sorties pour aînés tendent à démontrer que beaucoup des personnes ciblées ne sont plus en mesure de marcher beaucoup et préfèrent une sortie autour d'un bon repas dans un endroit sympathique. Ce genre de sortie nécessite un bus, moyen de transport d'un coût non négligeable.

Au vu des problèmes de transport, amplement discutés lors de la réunion du 27 mars, il convient de revenir aux excursions locales : visites chez les maraîchers, à Carouge, ou d'autres destinations dans le canton de Genève. Il est décidé de suivre la proposition de Bernard Eich et d'organiser une visite à l'usine de valorisation et d'incinération des déchets des Cheneviers, à Aire-la-Ville, avec déjeuner dans un restaurant local. Les participants peuvent s'y rendre en voiture (avec covoiturage possible), soit par les transports en commun. M. Eich se chargera de l'organisation de cette sortie, avec l'aide de Mme Schupbach.

7. Propositions diverses et divers

7.1. 1^{er} octobre : Marche du cinquantenaire du CAD

A la demande de Mme Janine Berberat, excusée aujourd'hui, Mme Pugin, représentante du CdA de Troinex à la Plateforme des associations d'aînés de Genève, nous fait part de l'événement festif et sportif qui sera organisé le dimanche 1^{er} octobre, à l'occasion du 50e anniversaire du CAD (Centre d'animation pour retraité-e-s). La date du 1^{er} octobre marque la Journée Internationale pour les personnes âgées (ONU, 1991). Les seniors sont invités à participer à l'une des nombreuses balades qui convergeront vers le CAD, au Grand-Lancy. Les départs se feront à partir de différents lieux du canton. Le trajet à effectuer sera plus ou moins long, en fonction de l'entraînement des participants.

Dès 12h, marcheurs et non marcheurs, tous seront accueillis en fanfare au CAD. Après la partie officielle, une soupe chaude et des cervelas grillés seront offerts dans une chaleureuse ambiance.

Différents itinéraires sont prévus. Celui de Veyrier (marche organisée par le « Fil d'argent ») part de Vessy (Grand-Donzel) et passe par Troinex. Chacun-e, selon ses possibilités, peut rejoindre le groupe de départ à différents arrêts de bus pour faire un bout de chemin ensemble.

Départ de Troinex : Arrêt du bus 45 « Rivolette », chemin des Moulins-de-Drize, sentier des éclaireurs, chemin de Drize, route de Drize, chemin de Bief-à-Dance, route de la Chapelle, CAD (route de la Chapelle 22).

Des informations plus détaillées nous parviendront en temps voulu.

7.2. Groupe « Jeux »

Mme Magnenat nous informe que les après-midi « jeux », organisés par le Conseil des Anciens, cesseront dès fin juin, vu le peu de succès rencontré auprès des Troinésiens. Les six fidèles joueurs ne sont pas abandonnés puisqu'ils ont trouvé une solution pour se réunir régulièrement dès la rentrée, en privé.

7.3. Autres propositions de sortie annuelle

M. Pittet propose que le Conseil des Anciens propose à la commune des destinations intéressantes pour la sortie annuelle. Il trouve que le musée Chaplin à Vevey vaut le déplacement. Une autre destination intéressante à Vevey est le musée Nestlé. Il y a beaucoup de possibilités de restauration aux alentours de chaque établissement. Le restaurant du musée Chaplin est joli, mais un peu cher ; toutefois il permet une économie de temps, étant sur place.

Le Président fixe les dates des prochaines réunions :
les lundis **25 septembre** et **20 novembre**. Ces réunions débuteront à **9h30**.

En l'absence d'autres questions, il lève la séance à 11h45.

Alexander HAWTHORNE
Secrétaire